



Gardanne, le 03 Janvier 2023

Madame, Monsieur le Maire

Dossier suivi par JL JAUFFRET Secrétaire Général ADCCFF13

Objet : **Adhésion de votre commune à l'ADCCFF13 - Appel de cotisation 2023.**

Madame, Monsieur le Maire, Cher Collègue,

Veillez trouver ci-joint l'appel de cotisation concernant l'adhésion de votre commune à l'ADCCFF 13, pour l'année 2023.

Le calcul des cotisations se fait sur la base du nombre de bénévoles déclarés sur le dernier arrêté municipal qui nous a été adressé. Les barèmes de calcul des cotisations dues, ont été décidés lors du conseil d'administration du 30 octobre 2013, ils resteront inchangés pour cette année 2023, à savoir :

- Pour les CCFF/RCSC composés de 2 à 25 membres : **255,- €**
- Pour les CCFF/RCSC composés de 26 à 50 membres : **325,- €**
- Pour les CCFF/RCSC composés de 51 membres et plus : **375,- €**

Vous pouvez toutefois contester la facture si le nombre de bénévoles au sein de votre CCFF/RCSC n'était plus dans la fourchette proposée, en nous adressant copie de votre dernier arrêté municipal de constitution.

Afin de ne pas entraver le bon fonctionnement de votre Association, dont les recettes sont composées uniquement des cotisations des communes et des subventions qui peuvent nous être accordées, je vous remercie par avance de bien vouloir procéder au règlement de la présente facture dès sa réception.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Maire, cher collègue, l'expression de mes très respectueuses salutations.

**PHILIPPE CHARRIN**  
Président de l'ADCCFF 13  
Maire de Vauvenargues

**LES MEMBRES DE L'ADCCFF13**

AIX EN PROVENCE/ALLAUCH/ALLEINS/AUREILLE/AURIOL/AURONS/BARBENTANE/BEAUREQUEIL/BELCODENE/BOUC BEL AIR/BOULBON/CABRIES-CALAS/CADOLIVE  
CARNOUX EN PROVENCE/CEYRESTE/CHARLEVAL/CHATEAUNEUF LES MARTIGUES/COUDOUX  
CUGES LES PINS/EGUILLES/ENSUES LA REDONNE/EYGALIERES/FONTVIEILLE/FOS SUR MER/FUVEAU/GEMENDS/BIGNAC LA NERTHE/GRANS/ GRAVESON/GREASQUE  
ISTRES/LA CIOTAT/ LA ROQUE D'ANTHERON/LAMBESC/LAMANDON  
LANÇON DE PROVENCE/LE PUY SAINT REPARADE/LE ROVE/LE THOLONET/LES PENNES MIRABEAU/MARIGNANE/MARTIGUES/MAUSSANNE LES ALPILLES  
MEYREUIL/MIMET/MIRAMAS/MOURIES/NOVES/ORGON/PELISSANNE/PEYNIER/PEYPIN  
PLAN DE CUQUES/PUYLOUBIER/ROGNAC/ROGNES/ROQUEFORT LA BEDOULE/ROQUEVAIRE/ROUSSET/SALON DE PROVENCE /SEPTEMES LES VALLONS  
SIMIANE-COLLONGUE/SAINTE CANNAT/SAINTE CHAMAS/SAINTE ESTEVE JANSON/SAINTE ETIENNE DU GRES/SAINTE-MARC-JAUMEGARDE/SAINTE MITRE LES REMPARTS/SAINTE REMY DE PROVENCE  
SAINT SAVOURNIN/SAINTE VICTOIRE/ TARASCON/TRETS/VAUVENARGUES/VELAUX/VENELLES/VENTABREN/VITROLLES

**Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêts et Réserves Communales de Sécurité Civile  
des Bouches du Rhône  
ADCCFF 13**

CD7 – 20 chemin de Roman – 13120 Gardanne  
Tel. : 04 42 90 49 10 Fax : 04 42 50 26 63- courriel : [adccff13@comites-feux.com](mailto:adccff13@comites-feux.com)